



25-09-2026

Recensement de la population : appel à candidature des agents recenseurs

La Ville de Besançon recherche des personnes volontaires pour participer au recensement de la population, qui se déroulera du jeudi 21 janvier au samedi 27 février 2027.

Pour être agent recenseur, il faut être âgé de 18 à 69 ans (une visite médicale est nécessaire pour les personnes de 67 à 69 ans). Il faudra également s'engager à suivre une formation de deux demi-journées dispensées par l'INSEE et être disponible aux heures des repas, en début de soirée et les samedis afin de pouvoir rencontrer les habitants à leur domicile. Cette mission requiert discrétion, diplomatie, persévérance, organisation et rigueur. La rémunération est calculée en fonction du nombre de logements recensés, sur la base d'environ 12 € brut par logement.

Les agents recenseurs sont recrutés par la Ville de Besançon dans le cadre de contrats à durée déterminée. Pour candidater, il suffit d'adresser une lettre de motivation et un CV jusqu'au 18 octobre, en se connectant sur la [plateforme de recrutement](#) de la Ville.

Chaque année, environ 8 % des logements bisontins sont recensés, selon un échantillon d'adresses tiré au sort par l'INSEE. Les agents recenseurs se rendent au domicile des habitants concernés afin de leur remettre les documents nécessaires au recensement et de les accompagner dans leur démarche.

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr

Les données recueillies permettent à l'INSEE de déterminer le nombre d'habitants de la commune et de mesurer les évolutions démographiques. Elles sont également utilisées par les collectivités pour adapter les équipements et les services aux besoins de la population et entrent dans le calcul des dotations de l'État.

Contacts

Emmanuelle HUOT CUSENIER - Adjointe au Maire, déléguée aux ressources humaines, aux services à la population et à l'égalité femme/homme

Pierre GAINET – Chef du service formalités-élections, Direction relation avec les usagers

Contact presse

Auriane CALVÉS | 06 33 67 25 23 | auriane.calves@besancon.fr